



ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES

LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE
100% À L'ÉCOUTE DES POSTIÈRES & DES POSTIERS



En responsabilité et en conscience, la CFE-CGC Groupe La Poste s'est prononcée dans tous les CSE Établissement (CSE-E) au transfert de fonds des 12,65 millions d'euros demandé par l'AVEA (Association qui organise des colonies de vacances). Quelques chiffres pour 2024 : **3421 familles de postiers pour 6894 enfants sur 159 000 postiers** soit un peu plus de 2% ont bénéficié de l'offre AVEA. (*Cf. Lettre des Cadres - Avril 2025*).

Les principaux arguments qui président à notre position tiennent en quelques principes simples : **100 % Responsabilité – 100 % Équité – 100 % Transparence.**

100% RESPONSABILITÉ



En vertu de ce qu'ils ont annoncé clairement pendant toute la campagne électorale du CSE, et en vertu du mandat qui leur a été confié par les électrices et les électeurs, les élu(e)s CFE-CGC Groupe La Poste ne peuvent accepter qu'une somme aussi considérable soit allouée à un si petit nombre de bénéficiaires **FUSSENT-ILS CADRES OU NON CADRES.**

Dans cette droite ligne, vos élu(e)s CFE-CGC de tous les CSE-E se sont prononcés sur le transfert de fonds et ont respecté le principe fondateur d'équité attendu depuis très longtemps par la grande majorité des postiers.

*"À la CFE-CGC, nous revendiquons que **chacun des postiers bénéficie d'une aide financière équitable** pour préparer ses vacances plutôt que de concentrer des sommes très importantes à quelques-uns.*

*Aussi, au CSE Central, nous avons demandé que l'ensemble des élus de chaque CSE-E soient informés de la somme à rétrocéder par CSE-E et puisse se déterminer **démocratiquement** sur ces transferts de fonds" – précise Dalila Yousfi – Déléguée syndicale Centrale CFE-CGC Groupe La Poste. N'est-ce pas la moindre des choses ?*

100% ÉQUITÉ



Les fonds dédiés aux Activités Sociales et Culturelles doivent tout simplement bénéficier au plus grand nombre. "C'est la raison pour laquelle les élu(e)s du CSE Établissement Siège BGNP ont rejeté le transfert de fonds de leur CSE-E vers l'AVEA" – explique Jérôme Petit - Élu et délégué syndical coordinateur pour la CFE-CGC Groupe La Poste. "Nous avons enjoint chacun à ne pas valider un changement de destination de fonds sociaux qui, par essence, sont dévolus à l'ensemble des personnels du CSE. Et nous avons obtenu la majorité".



**Cliquez pour connaître
la part / CSE-E**



100% TRANSPARENCE

Quand on est prestataire et qu'on s'est fait retoquer par la Cour des Comptes et qu'on demande autant d'argent aux postiers, il nous apparaît comme une évidence de donner suffisamment d'éléments pour que les élus puissent se faire une idée précise de la destination des sommes qu'ils gèrent au service des postiers de leur CSE-E.

Or à ce jour, par exemple, nous ne sommes pas arrivés à obtenir le nombre de bénéficiaires par CSE-E. Cela sous-entend-il que certains seraient très peu/pas servis alors même qu'on leur demande de se démunir d'environ 10% de leur budget total ?

Pour la CFE-CGC c'est sans complexe que "chaque postier de chaque CSE-E doit bénéficier d'une offre adaptée :

100 % du budget pour 100% des postiers !".



Fidèle à ce qu'elle a promis à ses électrices et à ses électeurs, la CFE-CGC agit calmement, loin du tumulte, des idéologies ou des dogmes.

Les accusations portées à notre endroit sous couvert de bonne moralité nous laissent interrogateurs.

Nous assumons notre position.

Les élu(e)s CFE-CGC gardent à l'esprit que c'est toujours le bon sens qui s'impose.

Nous avons la volonté de faire bouger les lignes.

WHAT? ELSE

**Pour la CFE-CGC, le débat est ouvert !
100% CFE-CGC : 100% Equité
100 % du Budget pour 100 % des Postiers**



**# POUR + D'INFOS,
CONTACTEZ VOS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX**

**100%
CADRES** **100%
VOUS**

**CFE
CGC**
Groupe La Poste